



FORAGE

ORBIT  **GARANT**
DRILLING

États financiers consolidés audités



30 juin 2011

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant Inc. (la « Société ») et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la Société. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et, le cas échéant, comprennent également des chiffres fondés sur la meilleure estimation découlant de l'expérience et du jugement de la direction. La direction a examiné les renseignements financiers présents dans ce rapport et s'est assurée de leur conformité avec les états financiers consolidés.

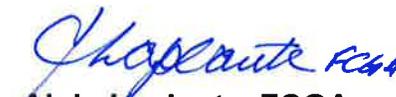
L'équipe de direction entretient le système requis de contrôles internes conçu pour fournir une garantie raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont sécurisés et que l'intégrité et l'équité des données financières sont assurées. De plus, la direction a examiné les contrôles et les procédures de divulgation de la Société qui visent à garantir la qualité et le caractère opportun des divulgations faites au public.

Il incombe au Conseil d'administration de la Société de garantir que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'états financiers, et celui-ci a la responsabilité finale d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le Conseil d'administration s'acquitte de cette obligation principalement par l'entremise du comité de vérification. Le Conseil d'administration nomme le comité de vérification, rencontre la direction et les vérificateurs des actionnaires de temps à autre, afin d'examiner les contrôles internes, les résultats de la vérification et les principes comptables. Sur la recommandation du comité de vérification, les états financiers consolidés sont transmis pour approbation au Conseil d'administration de la Société.

Samson Belair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., un cabinet indépendant de comptables agréés, a reçu le mandat d'exprimer une opinion professionnelle indépendante concernant la fidélité des états financiers consolidés. Samson Belair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. dispose d'un accès libre et complet au comité de vérification.



Éric Alexandre, CMA
Président et chef de la direction



Alain Laplante, FCGA
Vice-président et chef de la direction
financière

Val-d'Or, Québec
21 septembre 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de
Forage Orbit Garant inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant inc., qui comprennent les bilans consolidés au 30 juin 2011 et 2010 et les états consolidés des résultats et du résultat étendu, des bénéfices non répartis et du surplus d'apport et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Forage Orbit Garant inc. au 30 juin 2011 et 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samsou Bélaï
Deloitte & Touche s.e.m.c.l.¹

Le 21 septembre 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 9138

FORAGE ORBIT GARANT INC.**État consolidé des résultats et du résultat étendu**

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
PRODUITS TIRÉS DE CONTRATS	127 738	109 958
COÛT DES PRODUITS TIRÉS DE CONTRATS	92 471	76 335
MARGE BRUTE	35 267	33 623
CHARGES		
Frais généraux et administratifs	9 247	6 567
Amortissement des immobilisations corporelles	7 159	5 455
Amortissement des actifs incorporels	1 510	3 935
Perte de change	41	14
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(126)	(460)
Intérêts sur la dette à long terme	258	230
Intérêts et frais bancaires	182	89
	18 271	15 830
BÉNÉFICE AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS	16 996	17 793
Participation aux résultats nets d'une société satellite	225	404
Gain sur cession de placements à long terme	209	-
	434	404
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	17 430	18 197
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (note 12)		
Exigibles	5 647	6 959
Futurs	(345)	(1 349)
	5 302	5 610
BÉNÉFICE NET ET RÉSULTAT ÉTENDU	12 128	12 587
Bénéfice par action (note 11)		
De base	0,37	0,38
Dilué	0,36	0,38

FORAGE ORBIT GARANT INC.

État consolidé des bénéfices non répartis et du surplus d'apport

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars)

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	36 325	23 738
BÉNÉFICE NET	12 128	12 587
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>48 453</u>	<u>36 325</u>
ÉTAT DU SURPLUS D'APPORT		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 369	900
RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS AUX SALARIÉS ET AUX ADMINISTRATEURS (note 11)	581	469
JUSTE VALEUR DES OPTIONS SUR ACTIONS EXERCÉES	(2)	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 948</u>	<u>1 369</u>

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Bilan consolidé

Au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010

(en milliers de dollars)

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	-	8 114
Débiteurs	33 081	21 188
Débiteurs relatifs à la cession de placements à long terme (note 6)	784	-
Stocks	33 646	22 708
Impôts sur les bénéfices à recevoir	2 412	2 351
Charges payées d'avance	689	460
	<u>70 612</u>	<u>54 821</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	-	886
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	43 223	31 681
ÉCART D'ACQUISITION	21 061	19 698
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	6 044	1 374
	<u>140 940</u>	<u>108 460</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	698	-
Créditeurs et charges à payer	18 135	16 601
Dépôts des clients	453	557
Créditeurs relatifs aux acquisitions d'entreprises (note 2)	421	-
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	168	203
	<u>19 875</u>	<u>17 361</u>
DETTE À LONG TERME (note 9)	14 673	172
IMPÔTS FUTURS (note 12)	2 605	1 335
	<u>37 153</u>	<u>18 868</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 11)	53 386	51 898
Surplus d'apport	1 948	1 369
Bénéfices non répartis	48 453	36 325
	<u>103 787</u>	<u>89 592</u>
	<u>140 940</u>	<u>108 460</u>

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Eric Alexandre, administrateur

(signé) Jean-Yves Laliberté, administrateur

FORAGE ORBIT GARANT INC.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars)

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	12 128	12 587
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 159	5 455
Amortissement des actifs incorporels	1 510	3 935
Gain sur cession d'immobilisations corporelles (note 7)	(36)	(96)
Gain sur cession de placements à long terme	(209)	-
Rémunération à base d'actions	581	469
Amortissement des frais de financement	80	70
Impôts futurs	(345)	(1 349)
Participation aux résultats d'une société satellite		
déduction faite des dividendes	(216)	(364)
	<u>20 652</u>	<u>20 707</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 13)	<u>(20 803)</u>	<u>227</u>
	(151)	20 934
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'entreprises (déduction faite de l'encaisse de 87 \$) (note 2)	(6 176)	-
Produit de la vente de placements à long terme	528	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 647)	(13 996)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	1 244	1 063
	<u>(23 051)</u>	<u>(12 933)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission d'actions	4	-
Produit de la dette à long terme	21 507	342
Remboursement de la dette à long terme	(7 121)	(10 787)
	<u>14 390</u>	<u>(10 445)</u>
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(8 812)</u>	<u>(2 444)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>8 114</u>	<u>10 558</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(698)</u>	<u>8 114</u>

Renseignements complémentaires (note 13)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant Inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

2. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Acquisition de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies) :

Le 8 novembre 2010, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de 1085820 Ontario Limited (entreprise spécialisée dans le développement de nouvelles technologies dans le domaine du forage) pour une contrepartie nette totale de 3 585 \$ (excluant les frais d'acquisition), payable au moyen d'un montant en espèces de 2 935 \$ et de l'émission de 132 743 actions ordinaires de la société d'un montant de 650 \$. De plus, la Société a payé un montant en espèces de 521 \$ relativement au fonds de roulement net de la société lors de l'acquisition et un montant de 136 \$ pour les frais d'acquisition. Les créiteurs relatifs à l'acquisition de l'entreprise ne portent pas intérêt et sont payables dans les dix jours suivant la livraison des états financiers de 1085820 Ontario Limited. Un montant de 4 280 \$ a été comptabilisé à titre d'actifs incorporels.

De plus, la Société a acquis certains équipements relatifs à cette entreprise pour un montant payable en espèces de 375 \$.

Le prix d'achat de 1085820 Ontario Limited est assujéti à un ajustement pouvant atteindre 2 400 \$ calculé en fonction de l'atteinte de certains objectifs précis au titre des bénéfices pour les périodes se terminant les 8 novembre 2011, 2012 et 2013. Lorsque le montant sera atteint, un passif relié à l'ajustement sera comptabilisé et la contrepartie sera comptabilisée dans l'écart d'acquisition ou dans les actifs incorporels.

Acquisition de Morris Drilling inc. :

Le 13 décembre 2010, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Morris Drilling inc. (opérant dans le domaine du forage de surface au Canada) pour une contrepartie nette totale de 3 426 \$ (excluant les frais d'acquisition) payable au moyen d'un montant en espèces de 2 595 \$ et par l'émission de 173 010 actions ordinaires de la société d'un montant de 831 \$. De plus, la Société recevra un montant de 100 \$ relativement au fonds de roulement net de la société à la date d'acquisition et un montant de 222 \$ pour les frais d'acquisition. Le montant à recevoir en contrepartie du fond de roulement net, ne porte pas intérêt et est payable dans les dix jours suivant la livraison des états financiers de Morris Drilling inc. Un montant de 1 900 \$ a été comptabilisé à titre d'actifs incorporels et 1 363 \$ à titre d'écart d'acquisition.

Les résultats d'exploitation de 1085820 Ontario Limited et de Morris Drilling inc. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 8 novembre 2010 et du 13 décembre 2010 respectivement.

Le 1er janvier 2011, Morris Drilling a été regroupé avec 1085820 Ontario Limited et le 8 février 2011, 1085820 Ontario Limited a modifié sa dénomination sociale pour Orbit Garant Ontario inc.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

2. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

Les prix d'achat des opérations susmentionnées ont été répartis entre les actifs nets acquis selon leur juste valeur estimative comme suit :

	<u>Total</u>
	\$
Encaisse	87
Actifs à court terme	2 187
Immobilisations corporelles	1 262
Écart d'acquisition	1 363
Actifs incorporels	6 180
Passifs à court terme	(1 299)
Impôts futurs	(1 614)
Prix d'achat	<u>8 166</u>
Contrepartie	
Montant en espèces (incluant 358 \$ de frais d'acquisition)	6 263
Émission d'actions ordinaires	1 482
Créditeurs relatifs aux acquisitions d'entreprises	421
	<u>8 166</u>

3. MODIFICATION COMPTABLE FUTURE

Normes internationales d'information financière

Le Conseil canadien des normes comptables (« CNC ») passera des PCGR du Canada aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. Cette convergence se fera sur une période de transition qui prendra fin le 1er janvier 2011 avec l'adoption des normes IFRS. En octobre 2009, le CNC a reconfirmé que les IFRS seront exigées en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant une obligation de rendre des comptes. La date de passage s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Ainsi, la date de basculement pour la Société est le 1er juillet 2011. Les données comparatives seront retraitées pour l'exercice se terminant le 30 juin 2011 ainsi que pour le bilan d'ouverture au 1er juillet 2010. La Société adoptera ces nouvelles normes selon le calendrier établi selon ces nouvelles règles.

La Société a établi un plan de conversion et d'implantation afin d'assurer le passage en temps opportun aux IFRS.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

4. CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent les principales conventions comptables suivantes :

Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés incluent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive comme suit :

Services de forage Orbit Garant inc. (a)
9116-9300 Québec inc.
Orbit Garant Ontario inc.
Drift Exploration Drilling inc.
Drift de Mexico SA de CV
Forage Orbit inc.
9129-5642 Québec inc.

(a) Le 1er juillet 2010, tous les actifs et les passifs de Forage Orbit Garant, une société en nom collectif, ont été transférés dans la société 4378792 Canada inc. De plus, 4378792 Canada inc. a modifié sa dénomination sociale pour Services de forage Orbit Garant inc.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

<u>Actif/passif</u>	<u>Classement</u>	<u>Mesure</u>
Encaisse	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements en actions de sociétés ouvertes	Disponibles à la vente	Juste valeur
Placements en actions de sociétés fermées	Disponibles à la vente	Coût
Découvert bancaire	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dépôts des clients	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie et le découvert bancaire dont le solde varie régulièrement entre un montant en espèces disponible et une dette.

Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés sont évalués à 50 % du coût.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

4. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Placements

Les placements dans des sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation. La participation de la Société aux résultats nets de ces sociétés est présentée dans l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile estimatives suivantes :

Stationnement	10 ans
Bâtiments	5 à 20 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de forage	5 à 10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Véhicules	5 ans
Améliorations locatives	5 à 10 ans

Les frais d'entretien sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les frais engagés pour des améliorations significatives sont capitalisés et amortis sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, qui correspond à l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables des entreprises acquises, est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que l'écart d'acquisition pourrait avoir subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est constatée dans l'état des résultats.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Relation client	36 et 42 mois
Développement de technologies de forage	60 mois
Accord de non-concurrence	36 et 60 mois

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de ces actifs excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteraient vraisemblablement de l'utilisation et de la cession éventuelle de ces actifs. La perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

4. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. En vertu de cette méthode, afin de tenir compte des incidences fiscales futures découlant d'écart entre la valeur inscrite au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés aux taux d'imposition en vigueur au cours de l'exercice au cours duquel ces écarts devraient se résorber. La direction porte en réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts futurs une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une tranche de l'actif ne sera pas réalisée.

Conversion des devises

Les comptes des entités étrangères intégrées libellés en devises sont convertis comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux moyens pour la période, à l'exception de l'amortissement qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés aux résultats.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services et les revenus provenant de la vente de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services sont fournis, que les marchandises sont expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen dilué pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, les charges de rémunération sont calculées en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution et amorties sur la période d'acquisition selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

4. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges présentés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principaux aspects à l'égard desquels la direction doit faire des estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels aux fins de l'amortissement, la perte de valeur de l'écart d'acquisition, l'évaluation des stocks, le calcul de la provision pour créances douteuses, la répartition du prix d'achat dans le cadre de l'acquisition d'entreprises, les impôts sur les bénéfices et les autres impôts et taxes et certains montants comptabilisés à titre de charges à payer et de rémunération à base d'actions.

5. STOCKS

Le coût des stocks, qui a été passé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, est de 27 097 \$ (23 324 \$ au 30 juin 2010). Pendant cet exercice, aucune dépréciation importante des stocks n'a été constatée à la suite d'une valeur nette de réalisation inférieure au coût et aucune dépréciation constatée dans un exercice antérieur n'a fait l'objet d'une reprise.

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité des stocks.

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
Société satellite :		
6483976 Canada inc. (Usinage X-SPEC) :		
4 000 actions de catégorie A, représentant 40 % des actions avec droit de vote, avec droit de participation, comptabilisées à la valeur de consolidation	-	838
48 000 actions de catégorie I, sans droit de vote, sans droit de participation, donnant droit à un dividende maximal de 8 % par année, rachetables au gré de la société pour un montant de 48 000 \$, au coût	-	48
	<u>-</u>	<u>886</u>

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 30 juin 2011
	\$	\$	\$
Terrains	730	-	730
Stationnement	20	19	1
Bâtiments	8 480	172	8 308
Matériel de bureau	748	219	529
Matériel de forage	42 190	17 242	24 948
Matériel et outillage	1 580	458	1 122
Matériel informatique	1 195	663	532
Véhicules	11 163	4 244	6 919
Améliorations locatives	167	33	134
	<u>66 273</u>	<u>23 050</u>	<u>43 223</u>

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 30 juin 2010
	\$	\$	\$
Terrains	761	-	761
Stationnement	20	15	5
Bâtiments	2 808	144	2 664
Matériel de bureau	224	116	108
Matériel de forage	32 422	11 122	21 300
Matériel et outillage	616	284	332
Matériel informatique	967	467	500
Véhicules	8 519	2 751	5 768
Améliorations locatives	317	74	243
	<u>46 654</u>	<u>14 973</u>	<u>31 681</u>

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 36 \$ (96 \$ en 2010) comprend un gain de 126 \$ (460 \$ en 2010), présenté séparément à l'état des résultats, et une perte de 90 \$ (364 \$ en 2010) incluse dans le coût des produits tirés de contrats.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

8. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 30 juin 2011
	\$	\$	\$
Actifs incorporels à durée de vie limitée :			
Relation client	16 950	14 284	2 666
Développement de technologies de forage (a)	2 884	-	2 884
Accord de non-concurrence	2 480	1 986	494
	<u>22 314</u>	<u>16 270</u>	<u>6 044</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 30 juin 2010
	\$	\$	\$
Actifs incorporels à durée de vie limitée :			
Relation client	14 024	13 258	766
Accord de non-concurrence	2 110	1 502	608
	<u>16 134</u>	<u>14 760</u>	<u>1 374</u>

(a) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011, le développement de technologies de forage n'a pas été amorti.

9. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 40 \$ millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, échéant en mai 2015, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs (a) (b)	14 618	-
Emprunts, portant intérêt à des taux variant de 0 % à 1 %, remboursables par versements mensuels de 19 \$, échéant en août 2013, garantis par des véhicules dont la valeur comptable nette est de 550 \$	<u>223</u>	<u>375</u>
	14 841	375
Tranche à court terme	<u>(168)</u>	<u>(203)</u>
	<u>14 673</u>	<u>172</u>

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

9. DETTE À LONG TERME (suite)

(a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant de 0,5 % à 1,50 %. Selon certaines conditions, la facilité de crédit peut être augmentée d'un montant de 20 millions de dollars jusqu'à un montant maximal autorisé de 60 millions de dollars.

(b) Des frais financiers reportés au montant non amorti de 276 \$ sont présentés en réduction de la dette à long terme. Ces frais sont amortis dans les résultats selon les modalités de la dette à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir note 10).

Au 30 juin 2011, le taux préférentiel était de 3 % (2,5 % au 30 juin 2010).

Les versements de capital requis au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2012	168
2013	51
2014	4
2015	14 894

10. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et le découvert bancaire, déduction faite de l'encaisse.

La structure de capital est composée de ce qui suit :

	<u>30 juin 2011</u>	<u>30 juin 2010</u>
	\$	\$
Découvert bancaire	698	-
Dette à long terme	14 841	375
Capital-actions	53 386	51 898
Surplus d'apport	1 948	1 369
Bénéfices non répartis	48 453	36 325
Encaisse	-	(8 114)
	<u>119 326</u>	<u>81 853</u>

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

10. GESTION DU CAPITAL (suite)

La gestion du capital de la Société a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en vue de : i) préserver son accès aux marchés de capitaux; ii) rencontrer ses obligations financières et iii) financer, à l'interne, la croissance et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure de capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, contracter de nouvelles dettes ou rembourser ses dettes existantes.

Selon les termes de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives, tel que le respect d'un niveau du ratio de la dette principale sur un bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement, du ratio de la dette à long terme sur la capitalisation et du ratio de couverture des charges financières. Ces clauses restrictives limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à engager un endettement additionnel, à engager des hypothèques additionnelles, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au cours de l'exercice, la Société était, et continue d'être en conformité avec ces clauses restrictives et toutes autres conditions qui lui sont imposées par ses ententes de financement.

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de trésorerie, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, dépendamment de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

11. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être présentés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission

Actions ordinaires émises :

	30 juin 2011		30 juin 2010	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	32 738 684	51 918	32 738 684	51 918
Actions émises :				
Dans le cadre de l'acquisition d'entreprise (a)	305 753	1 482	-	-
Option sur actions exercées	4 500	6	-	-
	<u>33 048 937</u>	<u>53 406</u>	<u>32 738 684</u>	<u>51 918</u>
Financement destiné à l'achat d'actions (b)	-	(20)	-	(20)
Solde à la fin de l'exercice	<u>33 048 937</u>	<u>53 386</u>	<u>32 738 684</u>	<u>51 898</u>

(a) Émission au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011 :

En novembre et en décembre 2010, la Société a émis un total de 305 753 actions ordinaires pour un montant total de 1 482 \$ relativement à l'acquisition de 1085820 Ontario Limited et de Morris Drilling inc. (voir note 2).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. CAPITAL-ACTIONS (suite)

(b) Financement destiné à l'achat d'actions :

Le 20 août 2007, 13 333 actions ordinaires ont été émises à un salarié de la Société au prix de 1,50 \$ l'action ordinaire dans le cadre du régime d'actionnariat des salariés de la Société. La Société a accordé un prêt sur cinq ans s'élevant à 20 \$ à ce salarié conformément aux modalités et conditions exposées dans un billet garanti par 13 333 actions ordinaires. Le prêt est remboursable à la date la plus rapprochée entre i) la date de vente des actions et ii) la date d'échéance du prêt. Les intérêts sur le capital du prêt sont calculés et composés annuellement au taux de 8 %. Au 30 juin 2011, la juste valeur de la garantie est de 74 \$.

Bénéfice par action

Le bénéfice dilué par action ordinaire a été calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en tenant compte de l'effet dilutif des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

	30 juin 2011	30 juin 2010
Bénéfice par action de base		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	12 128 \$	12 587 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	32 918 727	32 738 684
Bénéfice par action de base	<u>0,37 \$</u>	<u>0,38 \$</u>
Bénéfice par action dilué		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	12 128 \$	12 587 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	32 918 727	32 738 684
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires d'options sur actions	851 336	709 830
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	<u>33 770 063</u>	<u>33 448 514</u>
Bénéfice par action dilué	<u>0,36 \$</u>	<u>0,38 \$</u>

Le calcul du bénéfice par action dilué pour l'exercice terminé le 30 juin 2011 exclut l'effet de 365 000 options (925 000 en 2010) car ces options sont antidilutives.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options sur actions de 2007

En janvier 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions de 2007 ») dont l'objectif est de conserver, de motiver et de récompenser les administrateurs, les membres de la direction, les salariés et les conseillers qualifiés de la Société.

En juin 2008, les modalités d'acquisition et d'échéance des options en cours ont été modifiées. Les droits sur les options deviendront maintenant acquis 31 jours après la date de clôture du PAPE, au taux de 50 %, et lors de chacun des premier et deuxième anniversaires de la date de clôture du PAPE, au taux de 25 %. Les options expireront 10 ans après la date d'attribution.

Régime d'options sur actions de 2008

Également, le 26 juin 2008, la Société a établi un nouveau régime d'options sur actions (le "régime d'options sur actions de 2008"), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le nouveau régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération sous forme de titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le nouveau régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale, d'une société contrôlée par l'une de ces personnes ou d'une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises sur le capital autorisé aux termes du nouveau régime d'options sur actions ou réservées aux fins d'émission lors de la levée d'options dans le cadre du régime d'options sur actions de 2008 ne pourra excéder 10 % des actions ordinaires émises et en circulation compte tenu du placement du 26 juin 2008 moins le nombre d'options émises aux termes du régime d'options antérieur. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du nouveau régime d'options, ainsi que des actions ordinaires réservées aux fins d'émission sur le capital autorisé aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société, à une même personne, ne pourra excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du comité de rémunération et de régie d'entreprise, le conseil d'administration administrera le régime d'options sur actions de 2008 et déterminera, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix de levée et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les droits sur les options deviendront acquis à raison de 20 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expireront pas plus de 10 ans après la date de l'attribution. Les options sont acquises lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société. Le prix de levée d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance à laquelle des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu avant cette journée ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'octroi, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées aux administrateurs et aux employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen \$
En cours au 30 juin 2010	1 973 000	2,42
Attribuées au cours de l'exercice	365 000	5,73
Exercées au cours de l'exercice	(4 500)	1,00
En cours au 30 juin 2011	<u>2 333 500</u>	<u>2,94</u>
Exercçables au 30 juin 2011	<u><u>1 478 500</u></u>	<u><u>1,90</u></u>

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 30 juin 2011 :

Prix d'exercice \$	En cours au 30 juin 2011	Durée de vie moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exercçables au 30 juin 2011	Prix d'exercice moyen pondéré \$
1,00 - 1,50	1 043 500	5,63	1,02	1 043 500	1,02
4,00	925 000	7,44	4,00	435 000	4,00
5,65 - 6,02	365 000	6,42	5,73	-	
	<u><u>2 333 500</u></u>			<u><u>1 478 500</u></u>	

La Société a calculé le montant de la juste valeur des options attribuées selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en février 2011	Attribuées en novembre 2010
Taux d'intérêt sans risque	2,31 %	1,84 %
Durée de vie prévue (années)	5	5
Volatilité prévue	67,96 %	68,88 %
Rendement prévu	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	3,45 \$	3,17 \$

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011, la charge liée à la rémunération à base d'actions destinées aux salariés et aux administrateurs d'un montant total de 581 \$ a été comptabilisée au titre des frais généraux et administratifs (469 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2010).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts se présente comme suit :

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
Impôts exigibles	5 647	6 959
Impôts futurs	(345)	(1 349)
	<u>5 302</u>	<u>5 610</u>

La charge d'impôts diffère des montants calculés en appliquant les taux canadiens prévus par la loi (fédéral et provinciaux) de 29,2 % (31,06 % en 2010) au bénéfice avant impôts sur les bénéfices comme suit :

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	17 430	18 197
Impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition prévus par la loi	5 090	5 652
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles	103	39
Charge non déductible liée à la rémunération à base d'actions	170	146
Participation non imposable aux résultats nets d'une société satellite	(66)	(126)
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés et ajustements liés aux exercices précédents	74	(55)
Partie non-imposable du gain en capital	(69)	(46)
Total des impôts sur les bénéfices	<u>5 302</u>	<u>5 610</u>

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

Les impôts futurs sont calculés d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présentent comme suit aux dates indiquées :

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs :		
Frais d'émission d'actions	216	444
Placements à long terme	13	13
Total des actifs d'impôts futurs	229	457
Passifs d'impôts futurs :		
Immobilisations corporelles	1 121	1 313
Actifs incorporels	1 713	479
Total des passifs d'impôts futurs	2 834	1 792
Passif d'impôts futurs, montant net	2 605	1 335

13. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
Débiteurs	(10 577)	1 495
Stocks	(10 068)	(3 038)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(109)	(2 351)
Charges payées d'avance	(228)	(136)
Créditeurs et charges à payer	297	5 959
Dépôts des clients	(118)	209
Impôts sur les bénéfices à payer	-	(1 911)
	(20 803)	227
Autres renseignements		
Intérêts payés	440	319
Impôts payés	10 411	11 221

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

14. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location échéant jusqu'en 2013 à verser une somme de 76 \$ pour des véhicules. La Société s'est aussi engagée en vertu de contrats échéant jusqu'en 2020 à verser des loyers minimaux de 1 670 \$ pour des locaux d'entreprises. Les paiements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices en vertu des contrats de location se détaillent comme suit :

	<u>\$</u>
2012	217
2013	207
2014	186
2015	178
2016	178

De plus, la Société s'est engagée auprès d'un fournisseur à acheter pour un montant total de 2,5 millions de dollars en marchandises ou en services, d'ici 31 janvier 2013.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est liée à 2867-3820 Québec inc., une société contrôlée par un administrateur.

La Société était également liée à 6483976 Canada inc. (Usinage X-SPEC) jusqu'au 31 janvier 2011 en raison de l'influence notable qu'elle exerçait sur cette société.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu les opérations suivantes avec ses apparentés :

	<u>30 juin 2011</u>	<u>30 juin 2010</u>
	\$	\$
Ventes	47	87
Achats	1 267	1 982
Location	95	108
Frais généraux et administratifs	-	35

Les opérations susmentionnées ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie déterminé et convenu entre les apparentés.

Au 30 juin 2011, les créiteurs et charges à payer comprenaient un solde négligeable lié à ces opérations comparativement à 0,7 million de dollars au 30 juin 2010.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ses risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux périodes précédentes, sauf ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 juin 2011, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 296 \$ (228 \$ au 30 juin 2010) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 388 \$ (516 \$ au 30 juin 2010).

Au 30 juin 2011, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution du bénéfice net annuel d'environ 18 \$ (23 \$ en 2010).

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle peut seulement faire des affaires avec des contreparties solvables et obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières provenant de créances en souffrance. Elle procède régulièrement à des analyses de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande de services de forage dépend du niveau d'activités d'exploration et de développement menées par les Sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance de Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet à certaines conditions, d'avoir une couverture d'assurance jusqu'à un montant équivalent à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2011, le montant de la couverture d'assurance de EDC représente approximativement 32,7 % des débiteurs (53 % en 2010).

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, des résultats antérieurs, des risques spécifiques associés au client et à d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit est la valeur comptable des actifs financiers.

Au 30 juin 2011, 43 % (54,9 % en 2010) des comptes clients sont classés comme étant des recevables courants et 2 % (5 % en 2010) des créances ont subi une baisse de valeur.

Un client important représentait 13 % des comptes clients au 30 juin 2011 (au 30 juin 2010, un client important représentait 10 % de ces comptes).

Aucun client important représentait plus de 10 % des produits tirés des contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2011 (au 30 juin 2010, un client important représentait 10 % de ces produits).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avec les banques et les institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer ce risque.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2011, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du bénéfice net d'environ 105 \$ (au 30 juin 2010 aucun impact significatif sur le bénéfice net annuel).

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des débiteurs provenant de la cession de placements à long terme, du découvert bancaire, des créditeurs et charges à payer, des créditeurs relatifs aux acquisitions d'entreprises et des dépôts des clients correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement que la Société pourrait obtenir actuellement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne sera pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie actuels et prévisionnels et en faisant correspondre les termes de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 9, la Société détaille ses facilités qui ne sont pas utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Total	0 - 1 an	2 - 3 ans	4 - 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Dépôts des clients	453	453	-	-
Créditeurs et charges à payer	18 135	18 135	-	-
Créditeurs relatifs aux acquisitions d'entreprises	421	421	-	-
Dette à long terme (capital seulement)	15 117	168	55	14 894
	<u>34 126</u>	<u>19 177</u>	<u>55</u>	<u>14 894</u>

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans trois secteurs géographiques : Forage Canada, Forage International (États-Unis, Amérique centrale et Amérique du Sud) et Fabrication Canada. Les services fournis par les secteurs isolables de forage sont essentiellement les mêmes. La direction évalue le rendement selon la marge brute de ces trois secteurs géographiques, avant les intérêts, les frais généraux de la Société et les impôts sur les bénéfices. Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs isolables de la Société.

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Forage Canada	105 641	99 090
Forage International	19 013	10 224
Fabrication Canada	10 733	7 498
Élimination - Fabrication Canada	(7 649)	(6 854)
	<u>127 738</u>	<u>109 958</u>
Marge brute		
Forage Canada	23 393	28 661
Forage International	10 822	4 636
Fabrication Canada	1 052	326
	<u>35 267</u>	<u>33 623</u>
Intérêts	440	319
Frais généraux de la Société	17 397	15 107
Impôts sur les bénéfices	5 302	5 610
	<u>23 139</u>	<u>21 036</u>
Bénéfice net	<u>12 128</u>	<u>12 587</u>
Actifs identifiables		
Forage et fabrication Canada	128 345	100 764
Forage International	12 595	7 696
	<u>140 940</u>	<u>108 460</u>
Immobilisations corporelles		
Forage et fabrication Canada	39 415	28 210
Forage International	3 808	3 471
	<u>43 223</u>	<u>31 681</u>
Amortissement		
Forage et fabrication Canada	7 806	8 744
Forage International	863	646
	<u>8 669</u>	<u>9 390</u>

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.